L'Info TIERCÉ

MARS
2013

DIMANCHE
10 MARS

DIMANCHE
24 MARS

Salle René Goujon
au Centre Berthe Bachet.

Séance tous les mois, un dimanche sur deux à 17h.

> PERMANENCES

À LA MAIRIE

✓ LE MAIRE ET LES ADJOINTS

02 41 31 14 40

André SEGUIN
Maire - **Sur rendez-vous**

1er Adjoint
Jean-Jacques GIRARD
Affaires économiques - **Sur rendez-vous**

2ème Adjoint
Catherine POCHET
Affaires sociales et solidarité
Sur rendez-vous.

3ème Adjoint
Denise DAIGUSON
Patrimoine et aménagements urbains (réseaux, ...)
Mardi 16h à 17h30 et sur rendez-vous.

4ème Adjoint
Nelly MENARD
Habitat : règles de l'urbanisme
Vendredi 10h à 11h et sur rendez-vous.

5ème Adjoint
Emmanuel DURANTON
Enseignement, culture
Lundi 9h à 11h et de 14h à 17h, sur rendez-vous.

6ème Adjoint
Xavier PRADES
Sport, loisirs, tourisme
Samedi 9h30 à 11h30 Uniquement sur rendez-vous.

7ème Adjoint
Louis DAVIS
Environnement
Mardi 16h à 17h30

SERVICES en mairie

Conciliateur - Bernard GIRARDEAU
4ème mardi de chaque mois, de 9h30 à 12 h.
Possibilité les autres jours, contactez la mairie.

CPAM *(sécurité sociale)*
Plus de permanence en mairie,
Renseignements : www.ameli.fr/

SERVICES à l'extérieur de la mairie

CAF - Mmes AUFFRAY et LE BAIL
Lundi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
Sur rendez-vous 02 41 82 56 48 au Centre Berthe Bachet

CESAME - Docteur LAMBERT
(centre de santé mentale)
4ème jeudi du mois, sur rendez-vous
02 41 80 79 54 au Centre Berthe Bachet

CLIC
Centre local d'information et de coordination de gérontologie
mercredi matin, sur rendez-vous
06 84 70 46 79 (av. des érables, ancienne gerndarmerie)

MSA
♦*Assistante sociale* - Danielle FOYER
02 41 82 89 82
♦*Conseillère économique et sociale*
02 41 82 89 80 Permanence téléphonique
mardi de 9h30 à 12h30

DÉPUTÉ

Luc BELOT

06 82 77 03 54 (Attaché parlementaire de Luc Belot)

Permanence parlementaire
Mercredi 13 mars 2013
de 11h à 12h, à la mairie.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

André MARCHAND
Conseiller général
2ème mercredi du mois,
de 11h à 12h, à la mairie.

M. MARTIN
Assistant social
Sur rendez-vous :
02 41 96 97 20
mardi de 9h à 12h
au Centre Berthe Bachet

Consultation des nourrissons
Sur rendez-vous :
02 41 96 97 20
1er mardi du mois, après-midi
au Centre Berthe Bachet

Mme CADEAU
Puéricultrice
Sans rendez-vous,
2ème mardi du mois
de 10h à 12h au Centre Berthe Bachet

CCLS

Communauté de Communes Loir et Sarthe

1 allée du moulin
49125 Cheffes
02 41 37 56 70

Jacky GLEDEL
Président

André SEGUIN
1er Vice-Président

SICTOM

André SEGUIN
Président
à Cheffes :
02 41 37 56 82

> SOMMAIRE MARS 2013

VIE POLITIQUE LOCALE	P.01
MINORITE MUNICIPALE	P.07
VIE PRATIQUE	P.09
SENIORS	P.11
ENSEIGNEMENT	P.13
CULTURE	P.15
INTERCOMMUNALITÉ	P.16
SPORT	P.20
ASSOCIATIONS	P.23

> INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 14 h à 18h
Du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Tél : 02 41 31 14 40 - Fax : 02 41 31 14 44
Courriel : mairie-tierce@mairietierce.fr
Site internet : www.tierce.fr

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

Du 1er mars au 31 octobre 2013
02 41 42 13 51
Lundi et samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Du mardi au vendredi : de 14h à 18h.

INSCRIPTION SERVICE PETITE ENFANCE

✓ MULTI ACCUEIL
✓ MICRO CRÈCHE

Permanences : du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h
et le vendredi matin : 9h-12h
et sur rendez-vous (hors vacances scolaires)
Contact : Olivier AUGER : 02 41 87 95 82 - 06 89 57 14 42

✓ RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Permanences à la Maison de l'Enfance - Tiercé
Mardi 14h30/19h - Mercredi 8h30/11h30 - Jeudi 14h30/17h
Vendredi 15h/17h30
et le 1er samedi matin du mois (sur rendez-vous seulement).
Contact : Claudie VENARD : 02 41 87 95 84

✓ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pas de réservation préalable (Le signaler aux enseignants notamment pour les maternelles).

✓ ACCUEIL DE LOISIRS

Au service petite enfance à la CCLS :
02 41 37 56 70 ou ccls-enfance@wanadoo.fr

- Responsable de publication : André SEGUIN - Secrétaire de rédaction : Isabelle BOUVET
- Photographies : Isabelle BOUVET, Agence Vous Loire et les associations.
- Comité de relecture : Denise DAIGUSON - Julie LEVERRIER - Pascale PUIG - Rose-Anne SEGUIN.
- Réalisé par les services de la Mairie : 02 41 31 14 48 communication@mairietierce.fr
- Avec la participation des associations, des professionnels et des conseillers municipaux.
- Imprimerie PLOT

L'INFO TIERCÉ est diffusé à partir du 1er lundi de chaque mois, par Solipass.

PROFESSIONNELS Remise des publicités : auprès du syndicat d'initiative 06 34 68 07 76 ou mijouannet@laposte.net (**avant le 5 du mois,** précédent la parution)
ASSOCIATIONS Remise de vos articles auprés de la mairie (service communication) communication@mairietierce.fr (**avant le 10 du mois,** précédent la parution)

Passé ce délai, il ne sera fait aucune exception.

ÉDITO

Traditionnellement le Conseil Municipal du mois de février est essentiellement consacré au débat d'orientations budgétaires. Il s'agit de débattre du cadre dans lequel va se construire le budget de l'année, en l'occurrence celui de l'année 2013.

Chacun sait que les dotations de l'état baissent régulièrement ; cela étant du fait de l'augmentation de notre population et du nombre de permis de construire, nos recettes continuent globalement à augmenter.
La part communale de l'impôt local sera donc très modérée et fixée à 1%.

Depuis 2008 nos charges restent stables ; du fait de l'inflation cela signifie qu'elles baissent ; nos efforts de maîtrise des dépenses doivent se poursuivre dans un contexte où les charges de personnel augmentent sous le triple effet de l'augmentation des charges employeurs, de l'ancienneté, des changements de grade, du recrutement d'un agent exerçant au centre B. Bachet et dans les services urbanisme/comptabilité.

L'écart entre nos recettes et l'encadrement de nos dépenses va nous permettre encore cette année d'abonder une section d'investissement de près de 2 millions d'euros.
Les grosses opérations sont connues : programme voirie, fin des travaux à la Maison Pass'Âges, démarrage des travaux sur le Pax, réfection du sol de la Salle Pierre de Coubertin.
De nombreux autres chantiers de voirie, d'entretien de bâtiments, d'achat de matériels divers seront aussi programmés.

L'élaboration du budget 2013 devrait se dérouler sans difficulté majeure et nous permettre d'être toujours plus au service de nos concitoyens. Il sera adopté lors du Conseil Municipal du 23 mars.

ÉCONOMIE

VŒUX 2013

En mon absence, Monsieur le Maire va vous indiquer les faits marquants de l'activité économique de Tiercé.
Mais avant toute chose, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux de santé, bonheur à vous-même et auprès des personnes qui vous sont proches. Que 2013 voit l'aboutissement heureux des projets que vous mettrez en œuvre dans un monde bien bouleversé.

Au moment où Monsieur le Maire lit mes propos, je suis en voyage d'études au pays de Nelson Mandela. Un clin d'œil pour souhaiter que 2013, à l'exemple de ce personnage, apporte écoute et sérénité autour et entre nous.

Vous le savez le développement économique est une compétence communautaire et les actions qui s'y déroulent sont inscrites au budget économique de la Communauté de Communes. Le Bilan actuel est plutôt positif. A ce jour tous les ateliers sont loués.

C'est pourquoi pour 2013, il a été décidé de construire 4 modules supplémentaires (pépinière artisanale). L'appel d'offres va être lancé tout prochainement et leur livraison se fera au 1er trimestre 2014.
Le bâtiment du pôle environnemental tertiaire de l'intercommunalité commencera sa construction vers le mois d'Avril prochain. Dans ce bâtiment la location de locaux à des bureaux d'études est prévue. Cinq candidats se sont déjà positionnés pour louer ces locaux. C'est un projet innovant en milieu rural.
N'oublions pas l'ouverture du cabinet dentaire MACHUT ce printemps. Projet privé.

Huit gérants d'entreprises constituent le groupe « Charte développement durable », avec la participation de la CCI, du Conseil Général et du Comité d'expansion économique.
Ce groupe continue ses réflexions et élabore des projets communs concrets notamment :

- Diagnostic des déchets et leur récupération,
- Embellissement de la zone Actiparc des Landes,
- Pose d'une grande boîte aux lettres pour le dépôt des courriers du soir,
- Sans oublier l'optimisation du foncier.

Un autre axe de l'économie locale est le développement de l'activité hortipôle. En 2012 l'association Anjou horticole s'est constituée. Elle regroupe les trois zones horticoles :

- Le Rocher,
- Les Landes,
- Soucelles (avec deux entreprises).

Anjou hortipôle constitue la plus grande zone horticole de France avec près de 500 ha et plus de 200 employés.
A ce jour l'ensemble des serres de la Communauté est loué.
Il reste toutefois la serre privée NYMPHEA en début de zone. Serre pour laquelle nous mettons régulièrement en relation les propriétaires (Groupe Belge Floris) avec des acquéreurs potentiels.

Enfin, il faut rappeler que l'ORAC (Opération de Restauration de l'Artisanat et du Commerce) a permis à six entreprises de Tiercé de bénéficier d'aides pour rénover les magasins et améliorer les conditions de travail des gérants et de leurs salariés. Un septième dossier est en cours d'étude.
Voici tracés dans les grandes lignes les principaux dossiers de l'activité économique.

Discours de Jean-Jacques Girard, 1er Adjoint,
Responsable des affaires économiques.

Boucherie Charcuterie
Sylvie et Christian GOULET

13, rue d'Anjou 49125 Tiercé
☎ 02 41 42 62 91 06 67 01 71 11

Fermé le Jeudi

Fêtes de Pâques

Spécialités Bouchères

L'agneau	Gigot, couronne, épaule, gigot royal au beurre d'escargot,
Le bœuf	Cotes de Bœuf, pavé de bœuf, tournedos Rossini, rôti au roquefort
Le veau	Rôti de veau Orloff, rôti de veau italien, rôti de veau corrézien..
La volaille	Caille farcie, canette, pintade, et poulet de Bresse

Bœuf race d'aquitaine ou parthenaise, élevé au GAEC des Tesnieres à Vihiers (49)

Agneau élevé au GAEC Héas à Ligné (44)
1er prix en viande et en laine au salon agricole à Paris (2010 – 2011 et 2012)

Veau fermier élevé sous la mère au GAEC des Tesnieres à Vihiers (49)

colis à commander

	Bœuf 70€	1 kg de fondue 1 kg de tournedos 1 kg de steaks 1 kg de rôti 1 kg de steaks hachés
	Veau 60€	1 kg de cotes 1 kg de paupiette 1 kg de blanquette sans os 1 kg de blanquette avec os 1 kg de haché à la milanaise
	Agneau 70€	1 kg de sauté 1 kg de merguez 1 kg de rôti farci 1 kg de roulage d'agneau aux rognons et champignons 1 kg de grillades aux herbes de Provence
	Volailles 50€	1 kg cuisses de poulet 1 kg escalopes de dinde 1 poulet 1 kg haché milanaise 1 kg sauté de lapin
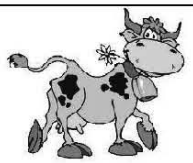	**Bœuf 50€**	1 kg de pot au feu 1 kg de haché 1 kg de beefsteak 1 kg de rosbeef 1 kg de bourguignon

Ouverture exceptionnelle le jeudi 28 mars (le jeudi avant Pâques)

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FÉVRIER 2013

1/ Débat d'orientation budgétaire 2013.
Comme chaque année, et en préalable au vote du budget qui aura lieu le 23 mars prochain, le débat d'orientation budgétaire a eu lieu.
Afin de tenir compte du contexte général et pour ne pas peser sur les budgets des familles, il a été proposé de limiter l'augmentation de la fiscalité à 1 %.
En ce qui concerne les investissements de cette année, il sera inscrit la poursuite des travaux de réalisation de la Maison Pass'âges et la reconstruction du cinéma théâtre PAX. Un programme voirie sera par ailleurs inscrit.

2/ Programme voirie 2013 – Groupement de commandes CCLS - Adoption des marchés.
Il a été adopté les marchés de voirie 2013 inscrits au Groupement de Commandes réalisé par la Communauté de Communes Loir et Sarthe. Il s'agit de deux marchés passés avec les entreprises DURAND (9 568.24 € TTC) et SACER (150 229.14 € TTC) pour les chemins du Petit Paris, de la Marmoussière, les trottoirs de la rue de Stade (côté impair), le parking de la Maison Pass'âges, la Rue d'Anjou et de la cour de l'Ecole Elémentaire Le Rondeau.

3/ Programme 2013 – Effacement des réseaux basse tension électrique et d'éclairage public.
Afin de permettre l'effacement des réseaux électriques basse tension et d'éclairage public, Rue de Longchamp, le Conseil Municipal a donné son accord pour demander le concours du Syndicat d'Electricité moyennant un coût de 61 710 € HT.

4/ Mise à jour du tableau des emplois.
Le Conseil Municipal a supprimé un poste de technicien territorial et créé un poste de technicien territorial principal de 2ème classe.

5/ Abandon du programme d'aménagement d'ensemble sur les secteurs Tardivières et Emottais.
Le Conseil Municipal a approuvé l'abandon du programme d'aménagement d'ensemble mis en place en 2003. Ce programme a permis à la Commune d'obtenir des constructeurs une participation pour financer les équipements publics réalisés dans ce quartier.

6/ Avenant au contrat adopté avec la Société EMISC pour l'entretien des chaudières des bâtiments communaux.
Un avenant a été adopté au marché passé avec la société EMISC chargée d'effectuer l'entretien des chaudières des bâtiments communaux. Cet avenant prévoit d'échelonner le règlement de cette prestation en trois fois sur l'année.

7/ Tarifs publics spécifiques pour associations utilisatrices du cinéma théâtre PAX.
Dans la mesure où le cinéma théâtre PAX est fermé pour travaux, un tarif spécifique a été adopté au profit des associations Tiercéennes qui sont obligées de se replier sur les autres salles municipales.

8/ Demande de report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 - avis du Conseil.
Compte tenu des difficultés soulevées afin d'appliquer la réforme des rythmes scolaires, le Conseil Municipal a exprimé son accord pour qu'il soit demandé au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale le report de cette réforme en ce qui concerne Tiercé à la rentrée 2014.

9/ Demande de subvention pour défrichement peupleraie communale dans secteur NATURA 2000 – Plan de financement.
Le Conseil Municipal a confirmé sa demande de subvention auprès de l'Etat et de l'Europe afin de convertir une peupleraie communale en prairie naturelle au sein des Basses Vallées Angevines. Pour cela, un plan de financement a été adopté.

10/ Admission en non-valeur.
Deux taxes d'urbanisme émises en 2012 ont été admises en non-valeur dans la mesure où ces créances sont irrécouvrables.

11/ Tarif public des fauteuils inutilisés du cinéma théâtre PAX.
Les fauteuils inutilisés du cinéma théâtre PAX seront vendus moyennant 25 € le fauteuil et 20 € à partir de 10.

12/ Validation du contrat du groupe "Harmonie de St Coin" pour la fête de la musique 2013.
Il a été adopté un contrat avec le Groupe L'Espérance Saint Coin qui assurera en fanfare l'animation de la Fête de la musique le samedi 22 juin dans les rues de Tiercé pour un montant de 3 219 € TTC.

13/ Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.
Conformément aux règles comptables, le Conseil Municipal a donné son accord pour que Monsieur le Maire puisse régler en investissement les dépenses engagées au titre de l'exercice précédent et avant même que le budget 2013 soit voté.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 7 MARS 2013 à 20h30,
Salle des mariages

Du 1er janvier au 31 mars
Profitez des offres !

Du 1er janvier au 31 mars

-30%

sur les pneumatiques

toutes marques
toutes dimensions

Offres sur le montant hors pose

Portes Ouvertes 8/9/10 mars

Présentation de la gamme Peugeot

neuf & occasion toutes marques
+ de 50 véhicules d'occasion

CARTE GRISE OFFERTE pendant ces 3 jours*

*pour l'achat d'un véhicule d'occasion

-30% sur les BATTERIES

-30% sur les DISQUES et PLAQUETTES DE FREIN

-25% sur les KITS DE DISTRIBUTION et POMPES À EAU

PEUGEOT OCCASIONS DU LION

Tiercé Automobiles

Z.A. Les Landes - Rte de Montreuil - **02 41 42 61 64**

www.garage-automobiles-tierce.fr *tierce.automobiles@wanadoo.fr*

ENSEIGNEMENT

RYTHMES SCOLAIRES - REUNION DU 29 JANVIER 2013.

Il est rappelé que cette réunion s'est inscrite dans une procédure de concertation engagée afin d'examiner ensemble le processus de réaménagement de la semaine scolaire au sein de notre territoire. Nous avons convié à cette réunion la Communauté de Communes Loir et Sarthe, en charge de l'Accueil périscolaire et des Centres de loisirs sur notre territoire ainsi que Mesdames et Messieurs les Maires d'Etriché et de Cheffes.

Un rapport a été effectué sur les conséquences qu'aurait pour ces services le choix d'avoir classe le mercredi matin. Il en ressort que si nous tenons compte des informations indiquées par les parents, 200 enfants seraient potentiellement susceptibles de s'inscrire au Centre de loisirs le mercredi, soit trois fois plus qu'actuellement.
Cela revient à recruter 15 à 20 personnes en plus (déjà difficile de recruter ce type de personnel) tout en réduisant cette journée à l'après-midi. Recruter ce personnel supplémentaire pour un temps réduit, organiser la restauration des enfants dans les mêmes locaux, les locaux eux-mêmes ne sont pas suffisants et sont non adaptés pour recevoir autant de monde.

Quid des enfants de Cheffes et d'Etriché. Combien seront-ils, Comment les transporter ?
Le choix d'avoir école le samedi nécessiterait d'organiser un accueil le matin équivalent à ce qui se passe les autres matins d'écoles mais vraisemblablement avec moins d'enfants et moins d'encadrants.
Il est observé que la décision finale se fera certes en concertation avec les conseils d'école mais au final sera prise uniquement par l'inspecteur d'académie. Il n'est donc pas certain qu'il suive notre proposition.

Il conviendra de définir les activités pédagogiques qui seront proposés aux enfants au cours de la semaine dans le cadre d'un Projet Educatif Territorial.

Emmanuel DURANTON
Adjoint à l'Enseignement .

RESTAURANT SCOLAIRE

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Vous êtes 171 familles à nous avoir répondu. Ceci représente donc environ 50% de participants.

Les enfants ont attribué une note de 7,36/10 et les parents une note de 7,23/10. La satisfaction est donc au rendez-vous.

➲ 91.9 % des enfants sont contents ou très contents de leur repas (contre 84.7% en mars 2012)
➲ 52% des enfants sont satisfaits par les entrées, contre 46,4% l'année dernière.
➲ 74,6% des enfants trouvent nos plats et légumes "Très bons" ou "Bons" contre 67,8% l'année dernière.
➲ 76,2% des enfants trouvent les fromages "bons" ou "Très bons". Nous enregistrons une légère hausse, cependant le choix des fromages n'a pas changé depuis l'an passé.
➲ Plus de 88,6% des convives sont satisfaits par nos desserts. La note sucrée de fin de repas plait donc toujours autant aux jeunes convives.
➲ 91.9 % de satisfaction globale de la part des enfants ; nous constatons une hausse par rapport à l'année dernière (+7,2 points)

Fréquence des repas	mars-12	nov.-12
1 fois par semaine	10,1 %	7,2 %
2 fois par semaine	15,4 %	10,3 %
3 fois par semaine	15,4 %	15,5 %
4 fois par semaine	59,4 %	67,0 %

A propos des déjeuners ?
Ce que je mange me plait assez bien.
Innover les desserts, plus de choix.
Je trouve que c'est très bon.
Les parts ne sont pas assez copieuses pour les plus grands.
Les plateaux sont trop lourds.
Pas toujours assez chaud.
Qu'il y ait plus de bio !

Parler plus bas !

L'amélioration à apporter
Attention au prix du repas auquel s'ajoute le car !
Continuer à transmettre les menus en support papier.
L'information sur les repas.
Que les enfants des communes voisines payent le même prix qu'un enfant de Tiercé.

Remarques…
Merci à tout le personnel de la cantine !
Un remerciement pour le personnel de cantine, ma fille vous trouve « super ! ».

Résultats reccueillis d'après l'enquête de satisfaction envoyée aux enfants et aux parents des écoles de Tiercé, en novembre 2012.

MICHEL PERROT
Paysagiste

Conception : Autograph - Tiercé - 02 41 37 10 86 - www.autograph-visuelle.com

6, impasse des Armollières
B.P. 90015 - 49125 TIERCÉ
Tél. 02 41 42 81 36 - Fax : 02 41 42 18 48

Création et Entretien de Parcs et Jardins

N° Siret : 000 333 767 085

Tiercé Services
Paysage

TVA 7%

L'entretien de vos espaces verts

Réduction d'impôts selon la loi de finance en vigueur

NOUVEAU !!

Création de **bijoux fantaisie**

Naturel color

Coiffeuse à domicile Tiercé et ses alentours

Alexandra saura vous conseiller sans hésiter.

* La souplesse des rendez-vous - Conseil et vente de produit
* Des prestations sur mesure - Morphologie du visage
* Une relation personnalisée (écoute et conseils)
* Une grande disponibilité sur place

Couleur sans ammoniaque, sans paraben, sans huile de paraffine, entièrement naturel

Un soin massage sera offert pour toute nouvelle cliente.

Contactez-moi pour obtenir un devis gratuit du lundi au samedi au **06.65.23.42.77**

LES ÉLUS DE LA MINORITÉ

I - FACTURATION DE L'EAU :

Lors du Conseil Municipal de janvier, certains élus ont rapporté les propos de quelques Tiercéens ayant eu des problèmes de surconsommation d'eau.
Quelques-uns sont aussi directement concernés.
Mais il faut savoir qu'il existe désormais un décret, paru au journal officiel le 26-9-2012, qui apporte des précisions sur la facturation des fuites d'eau sur les canalisations.
Ce décret, qui n'entrera en vigueur que le 1er juillet prochain, s'applique dès maintenant en partie.
Un abonné qui constate une surconsommation (anormale) sur sa facture peut demander à bénéficier d'un plafonnement à deux fois sa consommation habituelle.
Il y a lieu dans ce cas de présumer une fuite éventuelle dans le réseau, la localiser précisément et faire intervenir rapidement un plombier qui fournira ensuite une attestation après réparation.
Si une fuite n'est pas détectée, l'abonné peut demander la vérification du compteur.
S'il y a un dysfonctionnement il n'y aura rien à payer pour la surfacturation appliquée à tort.

II - MODIFICATION DU TEMPS SCOLAIRE :

La modification du temps scolaire hebdomadaire vient d'être décidée au plan national pour porter la semaine scolaire de 4 jours à 4 ½ jours.
Cette décision soulève des débats passionnés de tous côtés et certains doutent du bien-fondé de la mesure.
L'interrogation principale c'est de savoir s'il est plus judicieux d'ouvrir l'école le mercredi matin ou le samedi matin.
Dans certaines communes cette modification aura des incidences, dans d'autres pas beaucoup.
A Tiercé le maire signale que le mercredi matin c'est jour de marché et, pour cette raison entre autres, envisage de ne pas appliquer la mesure en 2013.
Les avis sont partagés et au final le principal c'est peut-être de penser et d'agir dans l'intérêt exclusif des enfants qui seront de toute façon les premiers concernés.

III - PÔLE D'ECHANGE MULTIMODAL (PEM) :

Nous nous sommes déjà exprimés plusieurs fois dans notre page sur différents aspects de ce projet qui concerne en grande partie la gare de Tiercé elle-même et l'aménagement de ses abords.
Monsieur Seguin a décidé depuis le début de son mandat de faire porter ce projet par la Communauté de Communes au lieu de la Commune, pour des raisons qui lui sont propres et avec les conséquences qui en découlent.
Jusqu'à présent les terrains destinés à la création de parking de chaque côté des voies avaient été bien ciblés et il était acté que l'on s'en tenait là.
Un élément nouveau est apparu au Conseil Communautaire de janvier et à celui de février : l'acquisition de terrains supplémentaires au titre de réserve foncière le long de la rue Berthelot de Villeneuve.
Sauf que ces terrains appartiennent à des particuliers et que pour partie, ils viennent difficilement d'être reclassés en zone urbaine dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Dans la mesure où le projet n'a pas encore vu un début de commencement de travaux sur notre commune, que les terrains initialement pressentis pour les aménagements sont largement suffisants et qu'en tout état de cause ce n'est pas le rôle d'une collectivité de s'approprier des biens qui ne lui sont pas nécessaires.
Dans ces conditions, on ne voit pas pourquoi brusquement certains veulent se lancer dans une opération qui est estimée au bas mot à 360 000 € (acquisition de trois terrains et démolition des deux maisons qui s'y trouvent).
Ce point a été abordé au Conseil Communautaire de février et nous avons obtenu que ce point particulier fasse l'objet d'un vote séparé par rapport au projet principal.
Malgré les explications données il n'y a eu qu'un vote défavorable pour cette délibération distincte, celui de notre représentant !... Sans commentaire…
En outre notre maire s'est engagé à ce que, si l'opération était décidée, le Conseil Municipal de Tiercé donne son accord au préalable mais cela ne nous rassure pas pour autant, le projet reste bien en attente.

Marie-Madeleine BAUSSIN, Martine BOLZE,
Bernard DUVET, Christian HUMMEL,
Michel JOUANNET.

SARL CHAUVIN Marcel

Electricité Plomberie Chauffage

Z.A DES LANDES 49125 TIERCE
TEL : 02.41.42.68.91 – Fax02.41.37.13.64
Email : chauvinsarl@orange.fr

DANY BOUTRUCHE

Vélos - Cyclos - Scooters
Motoculteurs - Tondeuses - Tronçonneuses

Service Après-vente - réparations toutes marques

Rue de Touraine - 49125 TIERCE
Tél : 02 41 42 62 12 - Fax : 02 41 42 18 55

VENTE D'ORDINATEURS - CONSOMMABLES - PIÈCES DÉTACHÉES

M Mascaro

LIVRAISON - INSTALLATION - DÉPANNAGES

- PARTICULIERS -
- PROFESSIONNELS -

VOTRE PC SUR MESURE
COURS D'INITIATION À L'INFORMATIQUE

DEVIS GRATUIT

12 rue des Iris - 49125 TIERCÉ - Mail : mpejp@aol.com

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE PHILIPPE GILBERT

RÉNOVATION
TAILLE DE PIERRE
MAÇONNERIE

TÉL./FAX 02 41 42 82 59

Z.A. Les Landes - 9, rue de Champagné
49125 TIERCÉ

TAXI TIERCÉ A B C D

TAXIS BURON

TAXIS DE TIERCÉ
TOUS DÉPLACEMENTS / TOUTES DISTANCES

TAXI
02 41 42 65 87
06 71 61 01 40
A B C D

Privés et Professionnels :
Gare, Aéroport, Sorties Diverses et Nocturnes.

Médicaux :
Agréés par l'assurance maladie,
nos véhicules vous assurent les transports
d'hospitalisation, de consultation,
de traitements périodiques.

A VOTRE SERVICE
24h/24 - 7J/7

Conception : AUTOGRAPH Communication Visuelle - Tiercé - 02 41 37 10 86 - www.autograph-visuel.com

Maçonnerie, rénovation

Travaux de toitures
(nettoyage / démoussage / peinture)

Travaux de peinture
(extérieur / intérieur)

Carrelage, dallage, faïence

Fumisterie / Ramonage
Pose de poêle à bois et granulés

Crédit photos - Fotolia 2012

Confiance Qualité Garantie

TRANSPORT

Voitur'âgeS
Loir et Sarthe

Voitur'âges Loir et Sarthe **est un service de transport solidaire. Il s'adresse aux personnes ayant des difficultés de déplacement.**

Pour quels motifs ?
➲ des rendez-vous médicaux (sauf trajets remboursables par l'assurance maladie),
➲ des démarches administratives,
➲ des visites familiales, amicales,
➲ des courses, …

Dans quelles limites ?
Dans un rayon de 30 km, du lundi au vendredi, exceptionnellement le samedi et le dimanche avec l'accord du chauffeur.

Comment fonctionne le service ?
Une adhésion à l'association est nécessaire, pour cela, il faut s'adresser au service social de la Mairie.
L'utilisateur indemnise le conducteur des frais de déplacements et des frais de stationnement s'il y a lieu.

Et si le rendez-vous est long ?
Le conducteur vous attend le temps de la consultation. Il n'y a pas de frais par rapport au temps passé, seul le kilométrage est payant.

Que faut-il pour s'inscrire ?

Pour la personne qui souhaite bénéficier du service
➲ Cotisation annuelle de 3 €,
➲ Assurance Responsabilité civile,
➲ Pièce d'identité.

Pour la personne qui souhaite être conducteur
➲ Cotisation annuelle de 3 €,
➲ Permis de conduire,
➲ Assurance du véhicule.

Si vous êtes intéressé (e) par ce service ou vous souhaitez avoir des renseignements, vous pouvez contacter :
Mme RUAU au 02 41 31 14 46.

L'Assemblée Générale aura lieu le Lundi 18 mars 2013 à 18h30, Salle des Mariages à la Mairie.

Mme POCHET
Adjointe aux Affaires Sociales et aux Solidarités
Référente communale de l'Association Voitur'âges

LOGEMENT

Nouveau à Tiercé
"INFO ACCES LOGEMENT"

Jeunes, apprentis ou stagiaires en recherche de logement, locataires à revenus modestes, l'association "INFO ACCES LOGEMENT" vous informe et vous accompagne dans vos démarches liées au logement : information sur les possibilités d'accéder à un logement, sur les droits et devoirs des locataires, aide à la gestion du budget, aides financières pour l'emménagement ou le maintien dans le logement.

L'association facilite l'accès et le maintien dans le logement en s'appuyant sur plusieurs dispositifs :
➲ un service d'Accueil, d'Information et d'Orientation,
➲ l'hébergement des jeunes chez l'habitant destiné aux apprentis, stagiaires, salariés et saisonniers de 16 à 30 ans,
➲ l'intermédiation locative au sein de logements conventionnés,
➲ des mesures d'accompagnement social liées au logement qui permettent d'intervenir au domicile des ménages en difficultés.

A partir de Février 2013, notre conseillère en économie sociale et familiale, Morose Lucie, vous accueillera, lors de la permanence, le 2ème mercredi du mois de 13h30 à 17h à Tiercé, au Centre Berthe Bachet, dans les locaux de SOLIPASS.

M. Genest, directeur de SOLIPASS, Mlle Morose - conseillère E.S.F. d'INFO ACCES LOGEMENT, Mme Pochet - adjointe aux affaires sociales à la Mairie de Tiercé, M. Davy - Président d'INFO ACCES LOGEMENT réunis pour la signature de la convention de mise à disposition.

Info Accès Logement

15 Avenue Legoulz de la Boulaie
BP 80079
49150 BAUGE

02 41 89 23 35 contact@logement-bauge.fr

Détenteur **déclaré**
= Action sanitaire **renforcée** !

En cas d'épidémie, votre déclaration
*est indispensable pour le RESPE*ou les services sanitaires.*

*Réseau d'Epidemio-Surveillance en Pathologie Equine

Données enregistrées au SIRE

Quel cheval ?

Identification des chevaux

Connaître et recenser les chevaux.

Une identité fiable est indispensable à la traçabilité sanitaire.

Identifiez vos chevaux au SIRE, c'est vital et obligatoire

Tout équidé « sans papier » ou non pucé doit être identifié au SIRE dans les plus brefs délais, renseignez vous !

Données enregistrées au SIRE

Où y a t-il des chevaux ?

Lieux de détention

Localiser les chevaux pour contacter les détenteurs et agir.

Les lieux susceptibles d'accueillir des chevaux autour du cheval malade peuvent être contactés.

Déclarez les lieux de détention dont vous êtes responsable

Vous êtes concernés : si vous êtes responsable d'un lieu où sont stationnés des équidés

Enregistrez-vous auprès du SIRE
c'est simple et gratuit
- par Internet via l'espace personnalisé sur le site www.haras-nationaux.fr
- par papier en se procurant un formulaire papier à compléter et renvoyer au SIRE pour qu'il soit enregistré.

Registre d'élevage du lieu de détention

Sur un lieu : quel cheval est présent et quand ?

Le registre d'élevage

Consulter le registre d'élevage de chaque lieu de détention.

Les équidés présents sur le lieu ainsi que leurs mouvements peuvent être connus.

Tenez à jour votre registre d'élevage

La tenue d'un registre d'élevage est obligatoire sur chaque lieu de détention et doit comporter la liste des équidés présents sur le lieux, leurs mouvements et divers éléments sanitaires.

Ces trois démarches sont obligatoires par décrets du code rural. En cas de contrôle, le non respect de ces obligations peut entraîner une amende.

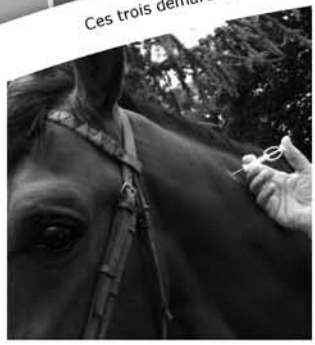

Le but : améliorer la gestion de crise sanitaire

DÉPISTER • ALERTER • AGIR • PRÉVENIR

Pour en savoir plus
www.haras-nationaux.fr
rubrique Démarches SIRE ou au 0811 90 21 31 *(prix d'un appel local de 9h à 17h)*

les Haras nationaux
Institut français du cheval et de l'équitation

ETAT CIVIL

NAISSANCES

10/01 **Youness FROGER ABGAR**
14/01 **Louise DENIAU**
22/01 **Zoé ROUZIERE MARITEAU**
23/01 **Léa GUERIF**
25/01 **Dorian TARDIF**
11/02 **Louise TOLOMELLI**

DECES

06/01 **Raymonde VEAU** née CADEAU, 100 ans
07/01 **Jeanne FROGER,** 95 ans
08/01 **Liliane JOUBERT** née NEVEU, 67 ans
14/01 **Marie-Thérèse RAYER** née TOUCHET, 85 ans
01/02 **Marie-Claire BELLANGER** née VASLIN, 62 ans

DON DU SANG

SAMEDI 9 MARS 2013

Le Syndicat d'Initiative de Tiercé organise conjointement avec l'Etablissement Français du Sang d'Angers une collecte de sang le Samedi 09 mars 2013 de 8h30 à 11h30 Espace Balavoine. Une petite collation sera servie à cette occasion à l'attention des donneurs.

Le Don du Sang est important, il peut sauver des vies. C'est l'acte citoyen par excellence, venez nombreux nous serons heureux de vous accueillir.

Une deuxième collecte sera organisée en fin d'année.

EMPLOI

Jobs d'été 2013

RECRUTEMENT TERMINÉ

La Mairie de Tiercé propose aux jeunes des emplois afin d'acquérir une première expérience professionnelle, dans les services municipaux, pendant la période estivale.
Suite aux succès des années précédentes, de nombreuses candidatures sont déjà parvenues et le recrument est terminé pour cette année.

Le Maire
André SEGUIN

BALAYAGE VOIRIE

✓ **JEUDI 7 MARS 2013**

Pensez à retirer vos véhicules.

URBANISME

RÉVISION DU PLU

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Il est rappelé que par arrêté municipal n° 2013-031 en date du 18/02/2013 M. le Maire de Tiercé a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme pour une durée de trente-deux jours consécutifs à compter du 20 mars 2013 jusqu'au 20 avril 2013
Le projet de révision du PLU de la Commune de Tiercé a pour objet :
➲ Définition d'une trame verte et bleue,
➲ Intégration des dispositions du SCOT qui vient d'être approuvé,
➲ Mise à jour du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation.
Au terme de l'enquête, le conseil municipal de la Commune de Tiercé aura compétence pour prendre la décision d'approbation de la révision du plan local d'urbanisme.

Monsieur Alain BOURGEOIS, directeur de recherche Groupe ESA à la retraite, domicilié à Juigné-sur-Loire (49610), a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Jacky MASSON, officier de l'armée de l'air en retraite, domicilié à Saint-Léger-des-Bois (49170) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le président du tribunal administratif de Nantes.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Tiercé, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur : Monsieur Alain BOURGEOIS – Place de la Mairie – 49125 TIERCE.

L'évaluation environnementale, annexée au dossier de PLU, sera également consultable à la mairie de Tiercé, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra les observations faites sur l'utilité publique du projet de révision du PLU de la Commune de Tiercé à la mairie les :
➲ **Mercredi 20 mars 2013 de 9h à 12h,**
➲ **Lundi 25 mars 2013 de 14h à 17h,**
➲ **Samedi 6 Avril 2013 de 9h à 12h,**
➲ **Samedi 20 Avril de 9h à 12h**.

Les informations relatives à l'enquête pourront être demandées à la Mairie de Tiercé auprès de Monsieur le Maire, André SEGUIN, et l'Adjointe déléguée aux règles de l'Habitat, Madame Nelly MENARD.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à l'hôtel de ville de la Commune de Tiercé aux jours et heures habituels d'ouverture pendant le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la Ville : **www.tierce.fr.**

Notaires

Philippe ORVAIN - François DELSAUX
Matthieu COURTOIS

NOTAIRES ASSOCIES

Votre Notaire est à votre disposition pour vous accueillir :

1. ***Dans votre vie familiale :*** *contrat de mariage, donation entre époux, règlement de succession, divorce*
2. ***Dans votre vie professionnelle :*** *création d'entreprise, baux, fiscalité*
3. ***Dans la gestion de votre patrimoine :*** *vente, achat, location, emprunts, etc.*

2 *bis* rue de Longchamp – B.P. 50002 - 49125 TIERCE Tél. 02 41 42 62 63 Télécopie 02 41 42 15 63 **scp.orvaindelsaux.tierce@notaires.fr** Bureaux annexes :	
38 rue de Juigné - 49460 FENEU Tél. 02 41 32 02 29 Télécopie 02 41 32 19 05 **scp.orvaindelsaux.feneu@notaires.fr**	**3 *bis* rue du 11 Novembre - 49125 CHEFFES** Tél. 02.41.42.62.63 Télécopie 02.41.42.15.63 scp.orvaindelsaux.tierce@notaires.fr

COLLÈGE PUBLIC JACQUES PRÉVERT

En complément des Portes Ouvertes qui ont accueillis près de 450 visiteurs et dans le cadre de la liaison «CM2 – 6ème» qui fait partie intégrante du Réseau de Réussite Scolaire tant dans les «projets d'écoles» que dans le «projet d'établissement» du collège Jacques PREVERT, nous organisons un temps d'accueil spécifique pour les futurs élèves de 6ème.

Afin de préparer au mieux les 201 élèves de CM2 des écoles de notre secteur à devenir collégiens, nous organisons quatre journées de découverte de notre établissement. Chaque élève est accueilli une journée complète au collège. Chaque élève est pris en charge à son école pour un transport par autocar à l'aller comme au retour. Une fois au collège, après un accueil et une visite de l'établissement, les élèves bénéficient d'un encadrement par petits groupes par les enseignants et les différents personnels du collège. Ils suivent un emploi du temps créé pour eux afin de leur faire vivre une journée de collégien. Ils participent à quatre ateliers pédagogiques privilégiant les sciences, les langues et les arts. Ils déjeunent au service de restauration du collège.

Nous organisons également pour les parents, quatre soirées de présentation, d'une part du collège, mais surtout de la vie de collégien.

Cette période est également celle de l'orientation pour les élèves de 3ème. Plusieurs rencontres avec les proviseurs de lycées sont planifiées tant pour les élèves que pour leurs familles, ainsi que les stages en établissements pour les élèves.

N'hésitez pas à consulter notre site
http://jacques-prevert.anjou.e-lyco.fr/

COLLÈGE PRIVÉ SAINT FRANÇOIS

Etablissement de plain-pied, il est apprécié pour son accessibilité, sa proximité et le calme de son environnement. Notre collège reste à taille humaine et permet à chacun d'être connu et reconnu en tant que personne.

L'Equipe pédagogique et l'Equipe d'encadrement ont le souci de l'accompagnement de l'enfant dans les champs de l'instruction et de l'éducation. La disponibilité de chacun permet des rencontres et des échanges réguliers qui participent de la construction de nos élèves. Des temps de convivialités et d'animation permettent à tous les membres de notre Communauté Educative (parents, enfants, enseignants et personnels) de se retrouver et de vivre des moments riches en rencontres et en partages.

Notre Collège est un lieu de rencontre pour un parcours scolaire, parcours d'espérance où chaque jeune est témoin et acteur de sa vie réelle. Il nous paraît fondamental d'associer ce que le jeune rêve de vivre et ce qui est vécu réellement, entre projets des uns et désirs ou besoins des autres. Notre établissement est une fondation qui engage le présent et l'avenir ; qui ose la confiance et la promotion de la personne. Par ses actes pédagogiques et éducatifs, toutes nos équipes créent chez le jeune la capacité de questionnement, d'étonnement afin d'être mieux préparé à son entrée future au lycée.

Dans sa volonté d'être un collège ouvert à tous, nous avons accueilli en décembre et janvier, les élèves de CM2 afin de leur faire découvrir, pendant une journée, la vie d'un collégien. C'est aussi dans ce cadre que nous proposerons pour la rentrée de septembre une 5ème numérique et que nous avons obtenu de la part du rectorat, l'ouverture d'une 6ème Bilangues (Anglais-Allemand)

A noter dans les agendas

1. INSCRIPTIONS : depuis le 07 janvier 2013, pour les inscriptions des enfants, il est possible de prendre rendez-vous directement auprès du secrétariat du collège au 02-41-69-88-89.
2. Mars : visite d'un lycée général, technologique et professionnel pour les élèves de 4ème après la visite du Forum des métiers à Cholet en janvier.
3. Mars : intervention auprès des élèves sur les risques numériques après la conférence-débat proposée aux parents en début d'année scolaire.
4. Mars : intervention sur l'éducation à l'image par un cinéaste.
5. Ouverture sur le monde : comme chaque année une semaine est consacrée aux différentes activités de découverte et aux séjours linguistiques à l'étranger pour les élèves de tous les niveaux (Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne). Cette semaine aura lieu du 15 au 19 avril.
6. Avril : création d'un nouveau Labo de Sciences Physiques ainsi que d'une salle de Technologie.
7. Mai : oraux Histoire des Arts (Epreuve du brevet des collèges).
8. Juin : détection Ateliers Sportifs Scolaires Football.

ARTISAN.PEINTRE

Patrice COURTY

7.C Route de Soucelles 49125 TIERCE.
☎ : 09.81.96.31.89. Portable : 06.67.62.72.73.
patrice.courty@yahoo.fr

Quand on ne peut pas changer le monde, il faut changer le décor.

Bientôt site internet avec photos des réalisations

LA BRASSERIE DU CENTRE

Menus Ouvriers

BAR - RESTAURANT

Du Lundi au Vendredi Midi

MENUS ET FORMULES AU CHOIX À PARTIR DE 6,80 €

02 41 42 63 60
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
1 PLACE DE LA MAIRIE - TIERCÉ

Tiercé Décor

Gilles Ninet
Artisan Peintre

Pose de parquet & staff
Ravalement étanchéité
Décoration meubles & intérieur
Revêtement murs et sols
Peinture intérieur/extérieur

Z.A. des Landes - 49125 TIERCÉ - Tél/Fax : 02 41 42 69 37 - Portable : 06 20 99 37 74

Gamm vert *le goût du jardin*

La Chapelle
TIERCE
Tél : 02 41 42 62 09

TOP DEPART POTAGER !
Terreau potager Gamm Vert 5€95
Soit le l : 0.12 €
le sac de 50 L

Le site de VOTRE MAGASIN gammvert.fr

Jardinage
Végétal
Motoculture
Alimentation Animale
Aménagement extérieur
Produits du Terroir
Vêtements – Chaussant

ATÉBI ENERGIES

ELECTRICITE – CHAUFFAGE - VENTILATION
PAC - CLIMATISATION – PLOMBERIE
Professionnels & Particuliers

Z.A. des Bertins – 49125 TIERCE
Tél. 02 41 37 90 90 - 06 12 04 02 42 - Fax 02 41 37 93 00
contact@atebi.fr - www.atebi.fr

THÉATRE ET DANSE

LA MAISON DES INTERDITS

Teatro All'impovviso (Italie)

JEUNE PUBLIC
Age conseillé de 3 à 8 ans

Mise en scène de Dario Moretti
Collaboration à la dramaturgie Serge Lesourd et Cristina Cazzola
Musiques de Trygve Seim et Frode Haltli

Au sol, le "Maître des interdits" trace un espace : la maison des interdits ! Qui entre à l'intérieur doit respecter les interdits ordonnés par le Maître : On ne peut pas marcher ! Et alors, qu'est-ce qu'on peut bien faire ? … sauter, glisser, se rouler, danser…

Deux danseurs se jouent ainsi des interdits, essayant de les contourner, d'être inventifs en explorant les limites de leurs corps. Un spectacle jubilatoire qui offre une belle métaphore aux plus petits de ce qu'ils vivent au quotidien en faisant face à un obstacle, un problème, une limite.

Durée : 40 mn

La compagnie

Teatro all'improvviso est une compagnie professionnelle italienne de théâtre pour enfants, reconnue par le Ministère des Biens et des Activités Culturelles dès 1980. La compagnie a été fondée par Dario Moretti, qui en est le directeur artistique, et qui réalise des spectacles en utilisant des techniques et des langages divers, en établissant sa poétique théatrale sur le rapport entre image, narration, musique.

Sur la piste imaginée par le peintre et illustrateur Dario Moretti, il est interdit de marcher. Sans être un spectacle «à message», La Maison... est une métaphore de l'imagination face à l'autorité, de la transgression poétique et de la personnalité qui se construit grâce aux limites. Sur scène, deux acteurs/danseurs jouent avec ces interdits, testent les consignes, explorent leur environnement. L'exercice, s'il est ludique et malicieux, n'en est pas moins fondé. Le pédopsychanalyste Serge Lesourd a travaillé à l'écriture et assisté à la dramaturgie de cette «maison».

Ceux qui on vu le spectacle, disent…

..."Les enfants rient, se laissent emporter dans une ambiance unique. On reste encore plus ébahi devant cette alliance de danse-contact et d'expression corporelle qu'amènent des danseurs aériens sur le plateau. S'agit-il là d'une métaphore pour dépasser les obstacles ? De notre rapport à l'ordre? Quoiqu'il en soit, cette troupe qui fait rêver les yeux ouverts depuis plus de 30 ans, réussit son pari pleinement. Pour évoquer le rouge et les limites, ils déroulent un vrai tapis rouge. Les bambins sont aux anges"....

C'était beau parce que même s'ils ne parlaient pas, je comprenais tout. ***(Un enfant de 5 ans)***

Pendant les vacances scolaires, à l'Espace Balavoine

JEUDI 7 MARS 2013 - 10H30 ET 15H

4 € Plein tarif ***- 3 €*** Tarif réduit (- de 13 ans) ***- Réservation conseillée au 02 41 31 14 49***

FUSION CCHA / CCLS : S.C.O.T. (1)

Extrait de la délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil Communautaire le 11.02.2013

➔ « La CCHA (Communauté de Communes du Haut Anjou) a souhaité se maintenir dans le Pays du Segréen et donc du SCOT du Segréen.

Lors de la réunion des 2 bureaux, le 26/01 à CHAMPIGNE, en présence de Gilles GRIMAULT, Président du Pays Segréen, nous avons clairement dit que la Communauté de communes ne pouvait pas rentrer dans ce SCOT là, que ce SCOT là n'était pas bon pour le développement du territoire de la future Communauté de communes.

En effet :

- TIERCE ne serait plus pôle principal, comme dans le Pays des Vallées d'Anjou, mais pôle secondaire comme CHATEAUNEUF ou CHAMPIGNE

- ETRICHE ne serait plus pôle secondaire comme dans le Pays des Vallées d'Anjou, mais autre bourg

avec toutes les conséquences que cela entraîne en terme de développement, de nombre de logements, de subventions fléchées pour les investissements structurants en priorité sur les pôles principaux, de transport …

➔ La CCLS (Communauté de Communes Loir et Sarthe) demande officiellement au Syndicat Mixte du Segréen, porteur du SCOT, de délibérer pour garantir, dans le cadre de sa révision pour Grenellisation et modification du périmètre lié à la fusion avec la CCHA, que :

« A partir de Segré, sous préfecture porteuse de l'identité du Segréen, soit constitué un maillage de pôles de développement (chefs lieux de canton) auxquels sont adossés des pôles secondaires puis des autres bourgs.

Les investissements structurants, le développement économique, les services, la production de logements se feront prioritairement dans ces pôles de développement incluant évidemment l'entité Segré/Ste Gemmes d'Andigné, secondairement dans les pôles secondaires puis dans les autres bourgs. »

Cette hiérarchisation est conforme aux lois SRU et Grenelle ainsi qu'au Plan Départemental de l'Habitat produit par l'Etat et le Conseil Général.

« Cela se traduirait pour la nouvelle Communauté de Communes par :
- Chateauneuf et Tiercé pôles de développement,
- Champigné, Etriché, Miré pôles secondaires.

En termes de transports, les axes devant être ajoutés seraient :
- La ligne SNCF Angers/Le Mans avec le Pôle d'Echange Multimodal Etriché-Chateauneuf/Tiercé
- L'axe économique routier du Conseil Général : Chateauneuf/Etriché/Seiches/Angers

Le tourisme s'articulerait entre les Offices de Tourisme de la Vallée de la Sarthe et de l'Anjou Bleu »

➔ Les élus de la C.C.L.S. demandent que cet engagement soit acté avant le 25/03/13 par une convention tripartite (Syndicat Mixte Segréen / C.C.L.S. / C.C.H.A.) assurant la continuité de cet engagement au-delà du renouvellement des élus municipaux en mars 2014, en lien avec les services de l'Etat, garants de cet engagement.»

➔ Possibilité de consulter le texte intégral de cette délibération dans chacune des Mairies, au siège social à Cheffes ou sur le site internet de la Communauté de Communes Loir et Sarthe

(1) SCOT : schéma cohérence et d'organisation territoriale définissant l'aménagement du territoire pour les 15 ans à venir.
7 SCOT en Maine et Loire.
Le SCOT s'impose aux PLU (plu local urbanisme) de chaque commune

POLE D'ECHANGE MULTIMODAL

Ce projet, en partenariat avec le Conseil Régional, concerne les haltes ferroviaires d'Etriché/Chateauneuf et de Tiercé.

Le chantier a démarré en 2012 par la 1ère tranche, celle de la halte ferroviaire d'Etriché donnant ainsi l'occasion de poser officiellement la 1ère pierre de cet important programme de 1,5 million d'euros qui va s'étaler sur trois ans.
La 2ème tranche Etriché/Chateauneuf sera réalisée en 2014.

Concernant Tiercé, le Conseil Communautaire a donné son accord pour :
❶ signer l'acte d'achat des terrains avec RFF : 5 000 €,
❷ signer l'acte d'achat de la halte ferroviaire de TIERCE avec la SNCF : 72 000 €,
❸ lancer un appel d'offres pour les travaux parking en 2 tranches :
- 2013 : Tranche 1 Parking 1 Rue Berthelot de Villeneuve + voie d'accès + travaux sécurité SNCF
- 2014 : Tranche 2 Parking gare + travaux avenue de la gare

❹ confier au CAUE de Maine et Loire (Conseil Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) une étude de réhabilitation de la gare.

Parking Ouest

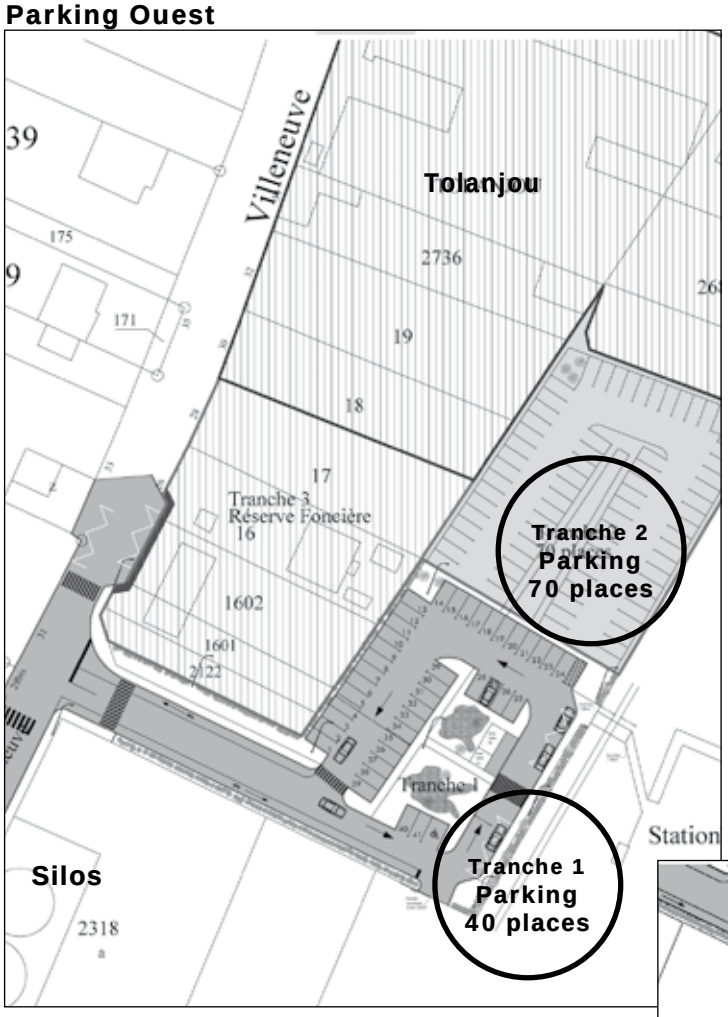

← RUE BERTHELOT
DE VILLENEUVE

Parking Est

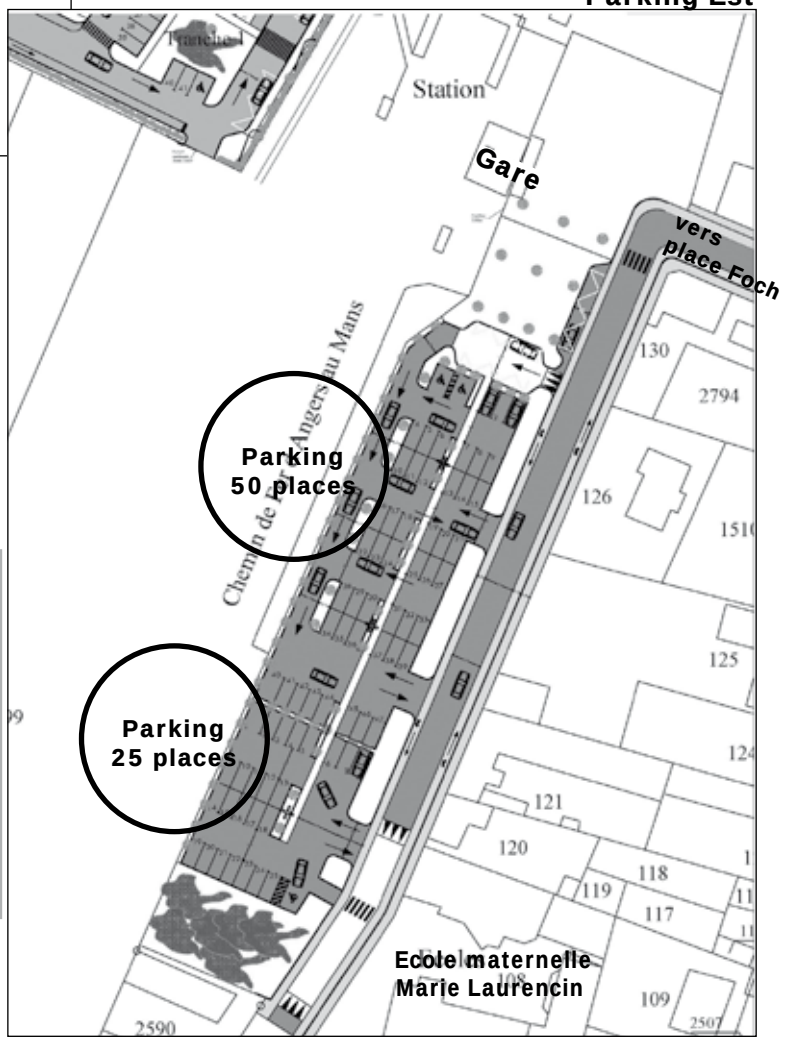

AVENUE DE LA GARE →

Les plans sont consultables en Mairie, au siège de la CCLS à Cheffes ou sur le site cc-loiretsarthe.fr

SARL BRAUD DEBOWSKI

Venez découvrir à l'agence
Ou sur notre site internet
http://agence.mma.fr/tierce

Nos Offres
MMA SANTE et AUTO

9 Place de la Mairie
49125 TIERCE
☎: 02 41 42 63 61 🖷 : 02 41 42 12 98
N° ORIAS : 08039177 – WWW.ORIAS.FR

PASCAL CHARDON
02 41 42 12 41

ATELIER
Zone de l'Osier - 49125 TIERCE

Couverture - Zinguerie

Fumisterie,
Rénovation,
Restauration,
Neuf,
Désamiantage

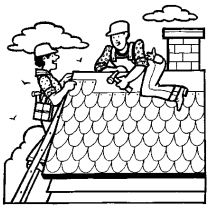

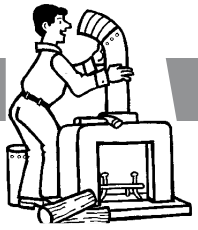

Ramonage

Pascal CHARDON
Chemin du talus, route de Soucelles 49125 TIERCE

DEVIS GRATUIT

Tierc ELEC

TVA à 7,00%

ELECTRICITE GENERALE
DEPANNAGE ET MISES EN SECURITE ELECTRIQUE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
DOMOTIQUE - GESTION D'ENERGIE
AUTOMATISME DE PORTAIL
INTERPHONIE
ANTENNE TELEVISION

PARTICULIERS et PROFESSIONNELS

3 Avenue des Erables - 49125 TIERCE
Tél: 02-41-87-58-85 / 06-68-52-82-66
contact@tiercelec.com
http://www.tiercelec.com

NEUF et RENOVATION

CAP'ADOS

Les vacances d'hiver viennent à peine de s'achever que l'équipe prépare déjà les prochaines qui auront lieu

du 22 avril au au 3 mai prochain :

• sortie surprise,
• initiation au hip-hop,
• découverte de l'aéromodélisme,
• grands jeux,
• sortie sur Angers au show time (démonstration de Hip-Hop),
• soirées à thème et encore bien d'autres activités !

Vous pourrez trouver les informations sur le site internet de la CCLS à partir du 10 avril.
www.cc-loiretsarthe.fr

La programmation des séjours (dates, destinations des camps, tarifs) et des semaines sera communiquée dans le prochain bulletin. Mais la plaquette sera disponible auprès du service Enfance/Jeunesse et sur le site de la CCLS début avril.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler Valérie au : 02.41.31.10.08 ou 06.87.86.99.05

La rénovation du local touche à sa fin. 5 jeunes accompagnés par Jordan, animateur BPJEPS, se sont investis dans la décoration du local Cap'Ados : choix des peintures, choix du réaménagement de l'espace, initiation au graf grâce à l'intervention d'un graffeur professionnel (Vincent DUPE).

ACCUEIL DE LOISIRS
ACCUEIL PERISCOLAIRE

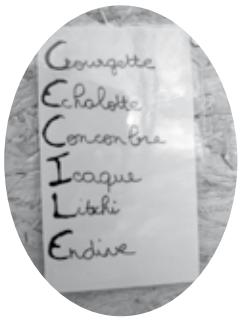

Dans le cadre de la Fête de la Poésie organisée par le service culturel de la Mairie de Tiercé, les enfants de l'accueil de loisirs et de l'accueil périscolaire se sont mobilisés. En effet, ils ont imaginé et rédigé des poèmes qu'ils ont retranscrits sur les fenêtres et sur des supports papier afin de les exposer dans la cour sur un panneau ou sur fil.
Un air poétique a régné dans la cour du centre Berthe BACHET au cours de ces deux semaines dédiées à la poésie.
Les enfants ont pu également participer aux performances des chuchoteurs le mercredi 13 février.

INFOS
Le planning pour les vacances est disponible sur le site internet de la CCLS

PHUNG HO VO DAO

Le club d'arts martiaux vietnamiens Phung Ho Vo Dao de Tiercé, a eu le plaisir de participer à la première édition de la coupe Quach Van Kê à Saint-Barthélemy le week-end des 26 et 27 Janvier 2013.
Cette compétition, présidée par Maître Quach Phuc patriarche de l'Ecole Lam Son Vo Dao, a rassemblé plus de 300 compétiteurs des nombreux styles d'art martiaux vietnamien en France.

Les élèves de l'école Phung Ho Vo Dao, qui se sont déplacés en nombre pour cette manifestation, se sont distingués dans les différentes épreuves :

➲ Quyên : épreuve technique, mains nues ➲ Bai Vu Khi : épreuve technique, armes ➲ Combat

Avec une vingtaine de médaille pour 23 compétiteurs (5 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 9 de bronze) les élèves, enfants et adultes, ont su porter haut les valeurs de l'école Phung Ho Vo Dao de Tiercé.

TIERCE CAP RANDO

TIERCE CAP RANDO a tenu début janvier une assemblée générale extraordinaire afin d'adapter ses statuts et a réuni par la même occasion une grande majorité de ses adhérents pour partager la galette et le verre de l'amitié.

Tous les 15 jours le dimanche et le jeudi les licenciés se retrouvent pour parcourir les chemins des communes environnantes dans un rayon de 30km en essayant chaque année de trouver quelques nouveaux circuits.

Trente-sept marcheurs se sont inscrits pour un week-end de découverte et de randonnées dans le Marais Poitevin à DAMVIX les 20 et 21 avril ; une sortie pique-nique est prévue le 12 mai en forêt de Chandelais et nous terminerons le 1er semestre par notre traditionnel barbecue le 30 juin.

Tous les renseignements concernant notre association ainsi que les photos de nos sorties et de nos activités sont consultables sur notre site internet : **http://tiercecaprando.free.fr.**

A.S. TIERCÉ CHEFFES FOOTBALL

9éme édition

Tournoi régional de football U 15 et U 17

à TIERCÉ

les 30 et 31 mars 2013

Week-end de Pâques

Complexe sportif Bernard GUYARD

A PARTIR DE 9H00

Au profit des Restos du Cœur

Tournoi U 17 le dimanche et U 15 le samedi.

Plateau composé d'équipes régionales venant de 7 départements.

L'intégralité des entrées sera reversée aux Restos du Cœur.

A.S.TIERCÉ BASKET

Lors des vœux à la population, Mr le Maire a confirmé le changement de revêtement du sol de la salle Pierre de Coubertin prochainement.

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que les minimes filles 2 se sont qualifiées en 8ème de finale du Challenge de l'Anjou le 30 mars 2013 (horaires sur le site prochainement : www.astiercebasket.fr).

Le 10 janvier dernier le club a renouvelé le label de l'école du minibasket obtenu pour 3 années. Ce label départemental est accordé par le Comité de Basketball de Maine-et-Loire aux clubs répondant à un cahier des charges. L'encadrement, le matériel, les effectifs, les activités sportives et la communication y sont les principaux critères d'évaluation.

La soirée « pirates » du 9 février a été une grande réussite
merci à tous pour votre participation !

SSIAD (SERVICE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE)

Jeudi 17 janvier 2013, le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) a inauguré ses nouveaux locaux 2, avenue des Erables à Tiercé. La Présidente Mme Rousselot, le Conseil d'Administration, Mme Coulon la responsable et l'équipe du SSIAD remercient particulièrement la Mairie de Tiercé et la commission des affaires sociales qui ont mis à disposition ces locaux ; locaux très centraux, proches des médecins et infirmiers libéraux.
De nombreux partenaires sont venus pour visiter et partager ensemble la galette et le verre du partenariat : les deux CLIC situés sur le secteur du SSIAD, les infirmières libérales, médecin, Monsieur le Maire de la Commune, des membres du Conseil Municipal de Tiercé, le directeur, la Présidente et des bénévoles de la fédération ADMR, des bénévoles du service d'aide à domicile, situé dans les mêmes locaux que le SSIAD, directeurs d'EHPAD, de Logement foyer…

Le SSIAD souhaite développer de réelles relations de partenariat afin de délivrer aux patients un accompagnement de qualité et adapté à leurs besoins.
Le SSIAD accompagne des personnes de plus de 60 ans, pour des soins d'hygiène, la prévention de la douleur, des chutes, la surveillance de l'état général. Il permet en cela un maintien au domicile de qualité. Il travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux et les aides à domicile.

Corinne COULON - Responsable Entité
SSIAD ADMR "Entre Loir et Mayenne" 2, Avenue des Erables 49125 TIERCE - 02 41 42 18 18

BIEN VIVRE A TIERCÉ

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 12 janvier dernier devant une vingtaine de personnes. Le président Michel Rabouin a rappelé dans son discours les buts de l'association qui sont la défense du cadre de vie et le soutien aux habitants de Tiercé. En particulier il a souligné les différentes actions entreprises et précisé que l'association peut servir efficacement de relais entre la population et les élus. Il est toujours possible de contacter l'un des membres du bureau pour trouver une solution à certains problèmes et prendre éventuellement contact avec les personnes compétentes. Les personnes présentes ont demandé comment intervenir auprès de la mairie en particulier pour des problèmes d'Urbanisme.

Il a été évoqué aussi le désir de communication en général pour faire la promotion de l'association et attirer ainsi de nouveaux membres. Le montant de la cotisation annuelle reste fixé à 5 € pour 2013.
Le bureau a été reconduit comme suit : Président : Michel Rabouin, téléphone 02 41 43 46 38 ou 06 13 68 67 72 e-mail : bvatierce@laposte.net - Secrétaire : Gérard Goubaud 06 16 67 12 41 - Trésorière : Marie-Madeleine Baussin
A la fin de la réunion tout le monde s'est retrouvé autour de la traditionnelle galette.

SOURIRES D'AFRIQUE

Les jeunes de l'association Sourires d'Afrique ont le plaisir de vous annoncer qu'il y aura une 2ème édition du "Festi Wa Yiilé" ("festival viens chanter" en burkinabé).

Suite au succès rencontré lors de la 1ère édition en juin 2012, les membres de l'association vous donnent à nouveau rendez-vous au Camping de Cheffes **le Samedi 29 juin 2013 à partir de 17h (entrée gratuite).** Ils vous attendent nombreux pour revivre à leurs côtés et celui des artistes : une soirée de fête en musique !

A.A.P.P.M.A. LES BROCHETS DE LA SARTHE

(CHATEAUNEUF SUR SARTHE , TIERCE et CHEFFES réunis)

L'assemblée générale de l'AAPPMA « Les Brochets de la Sarthe » s'est tenue à la Maison de la Pêche à Porte-bise à Tiercé, le dimanche 3 février 2013.

Après avoir souhaité la bienvenue aux Elus et à la trentaine de personnes présentes, le Président Pierre GIRARD a remercié l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement au sein de l'association, ainsi que l'Association des Pêcheurs de Compétition Angevins pour leur aide à la formation des jeunes, lors des ateliers «pêche nature».

Le Président a annoncé la démission du trésorier Mr Guy VALERO, le félicitant pour toutes ces années de bons et loyaux services. Il restera néanmoins au sein de l'association en tant que membre. Après de chaleureux applaudissements, la parole lui fut donnée pour annoncer les résultats de l'année écoulée. Le nombre de cartes vendues est resté stable pour l'année 2012 et fait apparaître un budget équilibré. Après un bref rappel sur les tarifs des cartes 2013 ainsi que sur la réglementation en vigueur, la parole fut passée aux gardes qui ont fait état de leurs tournées d'inspection. 6 procès-verbaux pour infraction courant 2012 ont abouti.

Vint ensuite le rappel des ateliers pêche nature et animations de l'été :
➲ 35 jeunes ont ainsi été formés à la pêche au coup et aux carnassiers,
➲ 2 animations pour les pensionnaires de la Maison de Retraite de Chateauneuf-sur-Sarthe ont également été organisées pour la plus grande joie de nos anciens,
➲ un concours de pêche était au programme le dernier dimanche d'août à Chateauneuf-sur-Sarthe,
➲ plusieurs autres animations ont eu lieu au cours de l'année écoulée.

L'Assemblée Générale s'est terminée par le pot de l'amitié.

ATELIERS PECHE NATURE 2013

Pendant les vacances de Pâques 2013, notre association organise un atelier pêche nature pour les enfants âgés de 9 ans minimum dans l'année et 12 ans pour la spécialité carpe.

Renseignements et inscriptions auprès de :
Mr Guy Borde : 02.41.42.87.63. Port : 06.84.35.31.60
Mr Pierre Girard : 02 41 42 53 49 Port : 06 09 35 21 33
Mr Michel Chevallier Port : 06.23.80.15.83. (la carpe uniquement)

1ère semaine

LUNDI 22 AVRIL AU VENDREDI 26 AVRIL INCLUS

➲ **ATELIER PÊCHE AU COUP**
Montage des lignes le matin
Pêche en étang ou en rivière l'après- midi

Lieu : Préfabriqué du terrain de foot à Cheffes
Tarif : 10 € - Caution matériel : 15 €

Dernier délai pour les inscriptions
Samedi 30 mars 2013

Les adultes voulant débuter ou se perfectionner sont également acceptés.

2ème semaine

LUNDI 29 AVRIL AU VENDREDI 3 MAI INCLUS
(SAUF LE 1ER MAI)

➲ **ATELIER PÊCHE AU CARNASSIER**
Montage de leurres, fabrication de cuillères, maniement du lancer etc…
Pêche en rivière à partir du 2 mai

Lieu : Préfabriqué du terrain de foot à Cheffes
Tarif : 10 € - Caution matériel : 15 €

➲ **ATELIER PÊCHE CARPE**
Cours théoriques et montages le matin
Cours pratiques en rivière (Sarthe) l'après-midi ou le matin suivant le temps.

Lieu : Maison de la pêche à Porte-Bise à Tiercé
Tarif : 10 € - Caution matériel : 20 €

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Suite à son Assemblée Générale du jeudi 10 janvier 2013 le Conseil d'Administration du Club s'est réuni pour élire son bureau le vendredi 11 janvier 2013. Tous les membres ont été reconduits. Nicole Bellanger démissionnaire est remplacée par Lucette Pavillon.
Présidente : Colette Péan, Secrétaire : Michèle Meunier, Trésorière : Jacqueline Renier, Trésorier adjoint : Bernard Meunier. Les Membres : Sylvaine Benesteau, Pierrette Buineau, Alain Buineau, Gisèle Dubuisson, Lucette Pavillon, France Rabouin, Françoise Riancho

Avant de partager la galette des rois nos adhérents ont écouté avec sérieux les membres du bureau leur donner les dernières informations des animations passées de l'année 2012. La Secrétaire souhaita une bonne année à tous nos adhérents, fit un résumé des activités que chacun a pu choisir à son gré au cours des mois. La Présidente prit la parole pour nous souhaiter aussi une bonne année toute contente que celle-ci se passa sous de bons auspices. Elle demanda à l'assistance un moment de recueillement et avoir une pensée pour nos disparus. Notre Trésorière après ses bons vœux nous donna les chiffres du budget écoulé et demanda aux adhérents de vouloir l'accepter ce qui fut fait par un vote à main levée.
Des colis bien garnis furent offerts à nos amis de 80 et 90 ans sous des applaudissements enthousiastes. Les membres du bureau purent enfin servir la galette pendant que certains furent invités à chanter et nous raconter de bonnes histoires. La journée se termina dans la joie sachant que l'on se reverra bientôt.

Le Bureau

JEUDI 14 MARS 2013

CONCOURS DE BELOTE ET TRIOMINOS

Début du concours à 14h
Inscription à 13H30
6 € par personne

JEUDI 21 MARS 2013

JOURNEE INTER CLUB

Repas à 12h
(Le Pax étant fermé pour cause de travaux, exceptionnellement il n'y aura pas de séance de cinéma)

Les inscriptions se feront auprès de Jacqueline Renier.
Dernier délai le vendredi 16 mars. Prix de la journée : 24 €
(chèque à l'ordre du Club de l'Amitié).

Centre Berthe Bachet, Salle René Goujon - 13 rue de Longchamp - Tiercé

COMITÉ D'ENTRAIDE AUX ANCIENS DE TIERCÉ

CHOUCROUTE

(ATTENTION, la choucroute initialement prévue le 9 mars est réportée au 23 mars)

Samedi 23 mars 2013 à 19h30

LOGEMENT FOYER DR LOUIS MARIE CADIC

18 € */pers.* **(vins compris)**

Paiement par chèque à l'inscription

INSCRIPTIONS

Mme Monique AUBERT 02 41 42 82 61
Mme Josiane BOURDEAUX 02 41 42 10 81
Mr Gaby CROSNIER 02 41 42 87 38

Le bénéfice de cette choucroute servira à offrir un cadeau de Noël à tous les Tiercéens de plus de 70 ans.

CLUB PHILATÉLIQUE DES 3 RIVIÈRES

Le Club Philatélique des 3 Rivières a tenu son assemblée générale le 27 janvier 2013. Le résultat financier de l'année 2012, est positif. Mais il ne faut pas oublier que le Club Philatélique n ' a pas fait d' exposition au mois d'août 2012, ceci explique la situation positive. Nous espérons et nous nous préparons à la fête de Montmartre à Briollay au mois d 'août 2013.

Les activités du Club Philatélique des 3 Rivières sont surtout les réunions de ventes et d'échanges de timbres neufs et oblitérés. Mais pour garder le contact avec le monde extérieur, il faut organiser une exposition Philatélique, cela permet d' avoir beaucoup de visiteurs et de nouveaux adhérents, enfin nous pouvons toujours espérer.

Renouvellement du tiers sortant, voici le résultat : Mr Bellanger Patrick a été réélu, les 2 autres personnes n ' ont pas voulu renouveler leur activité au sein du Club Philatélique.

Les prochaines réunions auront lieu les 24 Février, 24 Mars, 28 Avril, 26 Mai, 30 Juin 2013, de 10h à 12h, salle du Bois Joly à Tiercé. Pour tous renseignements : M. Mourand Michel : 09 61 39 65 34, secrétaire : Mme Egonneau 02 41 41 52 50.

Philatéliquement Vôtre
Le Président, M. Mourand Michel

APEEP

L'Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques de Tiercé

Organise de 9h à 18h le

DIMANCHE 02 JUIN 2013

son

VIDE GRENIER

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 25/05/2013
A l'adresse suivant : Mme MENARD
21 rue Chaptal 49125 TIERCE

NOM, PRENOM : ……..

ADRESSE : ……..

TELEPHONE : ……..

IMMATRICULATION VEHICULE : ……..

INSCRIPTION REGISTRE DU COMMERCE : ……..

Joindre une photocopie de la carte d'identité pour les particuliers, du commerce pour les commerçants + une attestation de domicile (facture EDF, quittance,…)

EMPLACEMENT DE 2 m linéaire

- ○ VIDE-GRENIER
- ○ BROCANTE
- ○ COLLECTION
- ○ ENFANT (jeux, jouets, livres)
- ○ ARTISANAT

PRIX DE L'EMPLACEMENT (2 m linéaire) : 6 €

NOMBRE D'EMPLACEMENTS DESIRES : ……..

MONTANT DU : ……. €

Règlement à effectuer lors de l'inscription par chèque à l'ordre de : APEEP Tiercé

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en considération.

L'APEEP se réserve le droit de disposer de l'emplacement que vous retenez, si celui-ci reste encore vacant après 9h00, aucune demande de remboursement ne sera possible.

L'accueil des exposants se fera à partir de 6h.
(Comme tous les ans les véhicules ne devront plus être dans l'enceinte du vide grenier à partir de 9 h et jusqu'à 18 h)

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : 02 41 42 60 30 OU 06 03 51 51 51 (après 18H00)

Ou sur le Site Internet : www.apeep-tierce.fr

Possibilité de restauration sur place

MT

Ces services s'adressent à vous tous de façon ponctuelle ou toute l'année !

PRESTATIONS DE QUALITES
par du personnel qualifié, digne de confiance et assuré à VOTRE DOMICILE...

Entretien de la maison

Nettoyage de vitres

Préparation de repas

Livraison de courses

Repassage...

NOUVEAU

Découvrez notre site internet

www.a2l-services.fr

*Bénéficiez de – 50 % de réduction ou crédit d'impôts**

Profitez-en !

**Selon le cgi en vigueur*

A2L Services

Route du rocher
TIERCE
02.41.54.23.75
a2lservices@yahoo.fr

Entreprise de services à la personne agréée par l'Etat

L'atelier 2 roues

REPARATIONS- ENTRETIEN
A VOTRE DOMICILE

Motos – Quads – Scooters – 50cc – Side cars-toutes marques

Tout type de réparation
Révision, remise en état, hivernage, vente de pièces…

8 impasse des trois chemins
49125 Tiercé

Du lundi au vendredi

06 33 20 42 13

EURL JULIEN Didier

Terrassement
Assainissement
Aménagements Extérieurs
Fosses toutes eaux
Particuliers

L'Aubergerie
49125 TIERCÉ

06 81 05 11 50
02 41 41 02 42

Pour valoriser votre maison

Redonnez des couleurs à votre intérieur

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE, PEINTURES DECORATIVES, PAPIERS PEINTS PARQUETS STRATIFIES ET BOIS, MOQUETTE, SOLS PLASTIQUES, STAFF, VITRERIE .....

CONSEILS, HALL D'EXPO , VENTE AVEC OU SANS POSE, TOUT BUDGET

Entreprise BASSET

ZA des Landes II- 49125 TIERCE
☎ 02.41.42.50.55
www.basset-peinture.com
jours d'ouverture lundi-mardi-mercredi matin-jeudi-vendredi

> CINÉMA AU CENTRE BERTHE BACHET
PROGRAMMATION

1 place gratuite tirée au sort à chaque séance !

Centre Berthe Bachet, salle René Goujon.

DIMANCHE 10 MARS À 17H

LES MONDES DE RALPH

Réalisé par Rich Moore
Avec John C. Reilly, Sarah Silverman, Jack McBrayer plus
Genre Animation , Comédie , Famille

Dans une salle d'arcade, Ralph la casse est le héros mal aimé d'un jeu des années 80. Son rôle est simple : il casse tout ! Pourtant il ne rêve que d'une chose, être aimé de tous…
Vanellope Van Schweetz quant à elle, évolue dans un jeu de course, fabriqué uniquement de sucreries. Son gros défaut : être une erreur de programme, ce qui lui vaut d'être interdite de course et rejetée de tous…

Ces deux personnages n'auraient jamais dû se croiser… et pourtant, Ralph va bousculer les règles et voyager à travers les différents mondes de la salle d'arcade pour atteindre son but : prouver à tous qu'il peut devenir un héros… Ensemble, arriveront-ils à atteindre leurs rêves ?

DIMANCHE 24 MARS À 17H

DE L'AUTRE CÔTÉ DU PÉRIPH

Réalisé par David Charhon
Avec Omar Sy, Laurent Lafitte, Sabrina Ouazani,…
Genre Comédie

Un matin à l'aube dans une cité de Bobigny, près d'un vieux tripot clandestin, est retrouvé le corps sans vie de Eponine Chaligny, femme du très influent Jean-Éric Chaligny, premier patron de France, au centre d'un climat social extrême qui secoue la France depuis quelques semaines. Ce matin-là deux mondes radicalement opposés vont alors se croiser : Ousmane Diakité, policier de la section financière de Bobigny et François Monge, capitaine de la fameuse police criminelle de Paris. Leur enquête va les emmener d'un côté à Paris et son syndicat patronal, de l'autre en banlieue de Bobigny et ses affaires clandestines. Tour à tour, de l'autre côté du périph.

Tarif 1 place : **6 €** / Tarif réduit : **4.70 €**

PAS DE RÉSERVATION - BILLETTERIE AU CENTRE BERTHE BACHET - 30 MN AVANT LA SÉANCE

DIMANCHE 7 AVRIL 2013

Le comité des FÊTES DE TIERCE organise un

LOTO et Loto plus.

Venez nombreux tenter votre chance
à L'ESPACE BALAVOINE DE TIERCE

GROS LOTS :

- **Une tablette numérique,**
- **Un lave-linge,**
- **Un réfrigérateur,**
- **Un appareil à soda,**
- **Un téléviseur écran plat,**
- **Une mini-chaine, un four, un micro-onde,**

et de nombreux autres lots...

Début du tirage 14 heures.

(ouverture des portes à 12H30)

Prix des cartes :
1 carton : 4 €,
3 cartons : 10 €,
7 cartons : 16 ,
10 cartons : 20 €.

> Jeudi 7 mars	**«LA MAISON DES INTERDITS»,** spectacle Jeune Public organisé par le service culturel de la Mairie, Espace Balavoine à 10h30 et 15h00.
> Dimanche 10 mars	**«LES MONDES DE RALPH»,** Séance de Cinéma, au centre Berthe Bachet, à 17h.
> Samedi 9 mars	**«COLLECTE DE SANG»,** organisée par le syndicat d'initiative, Espace Balavoine de 8h30 à 11h30.
> Jeudi 14 mars	**«CONCOURS DE BELOTE/TRIOMINOS»,** organisé par le Club de l'amitié, au centre Berthe Bachet, dès 13h30.
> Mercredi 20 mars ***> Samedi 20 avril***	**«ENQUÊTE PUBLIQUE»,** sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, à la mairie aux horaires d'ouverture.
> Jeudi 21 mars	**«JOURNÉE INTER CLUB»,** organisée par le Club de l'amitié, au centre Berthe Bachet, dès 12h00.
> Samedi 23 mars	**«CHOUCROUTE»,** organisée par le Comité d'Entraide aux anciens, au Logement Foyer «Dr Louis Marie Cadic» à 19h30.
> Dimanche 24 mars	**«DE L'AUTRE CÔTÉ DU PÉRIPH »,** Séance de Cinéma, au centre Berthe Bachet, à 17h.
> Samedi 30 mars ***> Dimanche 31 mars***	**«TOURNOI RÉGIONAL DE FOOTBALL U15 ET U17»,** organisé par l'A.S. Tiercé Cheffes Football, au profit des restos du coeur, au complexe sportif Bernard Guyard, à 9h.
> Dimanche 7 avril	**«TIERCÉ AU GALOP»** Courses à pieds organisées par ENA Athlétisme Tiercé dans les rues de Tiercé, inscription avant 9h.
> Dimanche 7 avril	**«LOTO»,** organisé par le Comité des Fêtes, à l'Espace Balvoine, ouveture des portes à 12h30.
> Samedi 13 avril	**«BAL FOLK»,** organisé par l'Acte, au centre Berthe Bachet, à 21h.
> Dimanche 2 juin	**«VIDE-GRENIER»,** organisé par l'APEEP, dans les rues de Tiercé, de 9h à 18h.